

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2026	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	02	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	023	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	5.3.1	Institutions et vie politique Désignation de représentants au sein des syndicats

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

4

Séance Publique ordinaire du **20 mars 2026**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mme Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Véronique QUIRY, Pascale RIVIERE, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Adrien FORET

Objet : Election des délégués dans les organismes de regroupement

RAPPORTEUR : Julien PELLICER, Maire

Les syndicats intercommunaux et certains syndicats mixtes sont administrés par un organe délibérant composé de délégués élus par les Conseillers Municipaux des Communes membres.

Monsieur le maire propose à l'assemblée de voter à main levée pour désigner les délégués dans les organismes de regroupement.

Après en avoir délibéré,
le conseil municipal à l'unanimité décide de voter à main levée pour désigner les délégués dans les organismes de regroupement.

Il invite ainsi l'assemblée à procéder à l'élection des délégués de la commune dans les structures suivantes où la répartition et le nombre des sièges fixés par les statuts, s'établissent comme suit :

- **Syndicat Territoire d'Energie Gers – Secteur d'énergies de Lectoure :**
Délégués Titulaires : 2

Monsieur le Maire propose :
- Adrien FORET
- Marc DUGROS

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner Adrien FORET et Marc DUGROS pour siéger au Syndicat Territoire d'Energie Gers

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

- **Syndicat Intercommunal d'Adduction à l'Eau Potable du Lectourois – SIAEP**

Délégués Titulaires : 2
Délégués Suppléants : 2

Monsieur le Maire propose :

Délégués titulaires :
Philippe BATTISTON
Marc DUGROS

Délégués suppléants :
Patricia MARROCQ
Nicolas EHRHART

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner pour siéger au SIAEP

Délégués titulaires :
Philippe BATTISTON
Marc DUGROS

Délégués suppléants :
Patricia MARROCQ
Nicolas EHRHART

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

➤ **SIVOM de la Région de Lectoure – Voirie**

Délégués Titulaires : 4

Monsieur le Maire propose :

Délégués titulaires :

Sylvie COUDERC

Joya DABOS

Marie GAURAN

Bernard LERICHE

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner pour siéger au SIVOM :

Délégués titulaires :

Sylvie COUDERC

Joya DABOS

Marie GAURAN

Bernard LERICHE

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

➤ **SIDEL**

Délégués Titulaires : 3

Délégués suppléants : 3

Monsieur le Maire propose :

Délégués titulaires :

Françoise BERNARD

Pascale RIVIERE

Fabienne WEIDMANN

Délégués suppléants :

Véronique QUIRY

Adrien FORET

Nicolas EHRHART

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner pour siéger au SIDEL

Délégués titulaires :

Françoise BERNARD

Pascale RIVIERE

Fabienne WEIDMANN

Délégués suppléants :

Véronique QUIRY

Adrien FORET

Nicolas EHRHART

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

➤ **Syndicat Mixte des 3 Vallées – SM3V**

- Collège Fourrière-refuge
Délégué : 1

- Collège Gestion des milieux aquatiques GEMA
Délégué : 1

Monsieur le Maire propose :

- Sylvie ACHÉ au collège fourrière
- Philippe BATTISTON au collège GEMA

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner au SM3V

- Collège Fourrière-refuge
Sylvie ACHÉ

- Collège Gestion des milieux aquatiques GEMA
Philippe BATTISTON

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

➤ **PETR**
Délégué : 1

Monsieur le maire propose :

- Laurent LAMEILLE

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à la majorité, décide de désigner Laurent LAMEILLE
au PETR

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 5 (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste et Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère et Odile Schaap)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Adrien FORET



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 24 MARS 2026
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 24 MARS 2026

